

PEPINIERE Environnement est une entreprise d'insertion par l'économique.

Les Objectifs :

Une mission sociale dans un contexte d'économie marchande. Agréée par le Ministère du Travail, elle est en mesure de proposer 5 postes de travail d'insertion à des personnes en difficulté, sous la forme d'un CDD de 24 mois.

Cette mise en situation de travail doit permettre au salarié d'acquérir une plus grande autonomie personnelle ainsi que des capacités et des compétences pour accéder à terme à un emploi de droit commun ou à une formation professionnelle complémentaire.

Les Conditions de réalisation :

1) **Le public reçu** : ce sont des personnes âgées de 20 à 50 ans bénéficiant d'un agrément établi préalablement à l'entrée dans l'entreprise d'insertion par l'équipe départementale d'insertion de l'ANPE pour une durée de 2 ans (ayant connu des échecs répétés et se trouvant en situation précaire), devant posséder une très bonne condition physique (pas de problèmes de dos, etc...) compatible avec le travail d'ouvrier sylviculteur ou bûcheron..., aimant travailler en extérieur, plein d'énergie, aimant la nature. Aucune qualification particulière n'est requise. L'appel à candidature est envoyé aux associations d'insertion de même secteur d'activité, aux ALI du Conseil Général, missions locales, ANPE, PLIE.

2) **Profil du poste** : Travail manuel réalisé en forêt ou en milieu rural ou montagne, utilisant les outils à main de l'ouvrier forestier ou bûcheron (pelle, pioche, barre à mines, masse, débroussailleuse, tronçonneuse...). Temps hebdomadaire de travail 35h, toujours en équipe pour des soucis de sécurité et d'efficacité. Plantations forestières et paysagères, entretiens des créations (débroussaillage, taille de formation, élagage), travaux d'amélioration des peuplements forestiers existants (dégagement, éclaircies, petit abattage), création et entretien de chemins de randonnées, aménagement paysagers, réalisation de bois de chauffage et vente auprès des particuliers.

3) **Encadrement professionnel et social** : Chaque équipe composée de 2 personnes minimum possède un professionnel habilité à donner et à faire respecter les consignes de travail et de sécurité pour elle-même et leur environnement. Ainsi 3 professionnels encadrent sur le terrain les 5 postes d'insertion : 1 chef d'équipe et 2 ouvriers qualifiés. Cette mise en situation leur permet d'acquérir une confiance en soi, un savoir faire, les droits et les devoirs de tout salarié, véritable passerelle vers une intégration, une autonomie.

Les modalités d'accompagnement social sont assurées par le chef d'équipe et la directrice. Cet accompagnement spécifique et individualisé offre aux personnes en insertion, la possibilité d'accéder dans les meilleures conditions possibles au marché de l'emploi. Ce travail de fond, complémentaire au travail de terrain, permet après un constat de la situation de la personne, de définir l'orientation professionnelle et d'évaluer les moyens ou les pistes pour y parvenir, le tout dans un délai maximum de 2 ans.

Ce travail est réalisé en partenariat avec les assistantes sociales (pour les problèmes de logement, gestion de budget, santé), avec les ALI du Conseil Général (pour les allocations, permis de conduire...), avec l'ANPE (réalisation de CV, dispositif de recherche d'emploi), avec le centre social ou association (problème d'illettrisme), avec des fondations (dossier d'allocation pour subvenir au souci financier d'une formation ou aide à l'achat d'une voiture...).

Un appui est réalisé en interne pour la réalisation des dossiers pour rentrer en formation (formation pour adulte d'ouvrier bûcheron, sylviculteur, paysagiste...). De même nous essayons de réaliser le plus possible de chantiers en partenariat avec des entreprises classiques, pour amener à faire reconnaître notre personnel à l'extérieur, ce qui reste aujourd'hui le meilleur passeport. Régulièrement, avec des échéances plus ou moins longues, selon les personnes, des mises au point sont effectuées pour redynamiser le projet professionnel, le perfectionner et redéfinir le chemin à parcourir pour mettre la personne dans les meilleures conditions d'accès à un emploi durable ou à une entrée réussie en formation professionnelle.